



07.04.2014 - 09:00 Uhr

Sunrise bouscule le marché de la téléphonie mobile

Zürich (ots) -

- Sunrise Freedom : changement d'abonnement ou d'appareil désormais possible à tout moment
- Transparence des coûts grâce à la séparation des coûts d'abonnement de ceux de l'appareil
- Abonnements désormais résiliables tous les mois

Sunrise lance un tout nouveau concept dans le secteur de la téléphonie mobile: avec Sunrise Freedom, elle est le premier opérateur de Suisse à supprimer les durées minimales de contrat. Sunrise offre ainsi à sa clientèle une flexibilité maximale. En outre, avec Sunrise Freedom, les coûts de l'abonnement sont clairement séparés de ceux de l'appareil, et il est possible de changer d'abonnement ou d'appareil à tout moment. Sunrise Freedom est disponible dès à présent.

Sunrise se met au diapason des besoins actuels des clients: avec Sunrise Freedom, c'est le premier opérateur de Suisse à proposer une offre de téléphonie mobile sans durée minimale de contrat. Avec Sunrise Freedom les clients peuvent ainsi changer à tout moment leur abonnement et l'adapter à leurs besoins. «Sunrise Freedom conjugue les avantages proposés jusqu'à présent avec une flexibilité qui donne toute liberté au client», explique Timm Degenhardt, Chief Marketing Officer chez Sunrise. «Cette nouvelle offre mobile répond directement aux besoins et aux souhaits de notre clientèle. Bien vu.» En outre, Sunrise Freedom est résiliable tous les mois.

Les résultats d'un sondage de l'institut GfK ont montré que de nombreux utilisateurs et utilisatrices de téléphones mobiles voudraient davantage de flexibilité: 45 pour cent des personnes interrogées n'apprécient pas les durées minimales de contrat actuelles et préféreraient des contrats résiliables tous les mois. Et 50 pour cent d'entre elles souhaiteraient à tout moment pouvoir adapter leur abonnement à leurs besoins. Sunrise Freedom répond justement à ce désir de flexibilité accrue.

Transparence grâce à la séparation des coûts d'abonnement de ceux de l'appareil Sunrise Freedom propose également une autre nouveauté: les coûts de l'abonnement sont désormais séparés de ceux de l'appareil. Dans les abonnements proposés jusqu'ici, les coûts du mobile étaient compris dans la taxe de base mensuelle. Dorénavant, les clients savent exactement combien ils paient et pour quoi. Une fois que l'appareil est remboursé, naturellement, seuls les coûts de l'abonnement sont encore facturés: ainsi, à moyen terme, le client profite d'un coût total réduit grâce à Sunrise Freedom.

De plus, tous les appareils peuvent être combinés à tous les abonnements, et tous les mobiles peuvent être obtenus à partir d'un acompte de CHF 1.-. Les clients souhaitant acquérir un nouvel appareil mobile ne sont plus obligés d'attendre que leur abonnement arrive à échéance. Ils peuvent simplement régler le solde du plan de paiement de leur appareil et choisir immédiatement un nouveau mobile.

Sunrise Freedom propose des plans tarifaires simples et intéressants, avec SMS/MMS illimités, appels illimités sur le réseau Sunrise et un tarif flat pour la navigation sur Internet. Avec les abonnements de Sunrise Freedom, les clients disposent en outre dès le début de la vitesse Internet 4G maximale. Lorsque le volume de haut débit est épuisé, il reste toujours le tarif flat de surf. Avec Sunrise Freedom, aucun mégaoctet supplémentaire n'est facturé, et les clients gardent ainsi en permanence le contrôle sur leurs coûts.

Sunrise Freedom est actuellement destiné au segment des clients privés et aux petites entreprises. Les clients actuels peuvent eux aussi souscrire le nouvel abonnement dès maintenant.

Contact:

Service de presse
Sunrise Communications AG
Binzmühlestrasse 130
8050 Zurich
Media Hotline: 0800 333 000
media@sunrise.net
www.sunrise.ch